



AVIS DE CONVOCATION

RÉUNION DU COMITÉ DE L'ÉDUCATION AUTOCHTONE

Date :	le 1 ^{er} octobre 2024			
Lieu:	Par vidéo	Par vidéoconférence		
Heure :	17 h 30	Séance de partage et de sensibilisation à la culture autochtone (suivre ce lien)		
	18 h 30	Réunion en séance publique : tous (suivre ce lien)		

SONT CONVOQUÉS			
Présidence :	C. Stitt Lanark, Renfrew, Canton South-Algonquin		
Membres du Conseil :	S. Boudreault Rideau-Vanier et Rideau-Rockcliffe D. Labrèche Gloucester-Southgate, Rivière, Osgoode		
Membres de la communauté autochtone :	M. Forgette Z-G. Gagné L. Logue		
Parents de la communauté autochtone :	C. Gauthier T. Lemaire		
Élèves de la communauté autochtone :	K. Scott S. Smith Johnston		
Membres observateurs :	C. Labrèche, direction de l'é.é.p. Mamawi A. Spoden, direction de l'é.é.p Madeleine-de-Roybon J. Leblanc, représentant des institutions postsecondaires (Université St-Pau		
Membres d'office :	S. Ouled Ali (Présidence du Conseil) Barrhaven-Ouest, Knoxdale-Merivale, Rideau-Jock, Riverside Sud - Findlay Creek, Barrhaven-Est		
	P. Tessier (Vice-présidence du Conseil) Russell		

PERSONNEL ADMINISTRATIF EN APPUI		
Secrétaire du Comité :	A. H. Aïdouni	
Direction du service éducatif :	D. Vielleuse	
Conseiller pédagogique :	J. Cyr	
Conseillère pédagogique :	C. Gagné	
Spécialiste coach en appui aux élèves autochtones :	I. Cousineau	
Secrétaire de séance :	B. Dieuvil	
Conseillère principale - affaires du Conseil :	T. Gray	

VIDÉOCONFÉRENCE

En cas de problèmes techniques, veuillez communiquer avec Barbara Dieuvil à barbara.dieuvil@cepeo.on.ca.

Le directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier,

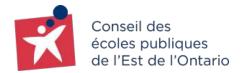
Christian-Charle Bouchard











ORDRE DU JOUR COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ÉDUCATION AUTOCHTONE (CEDAU) LE 1er OCTOBRE 2024

Reconnaissance des territoires autochtones

J'aimerais vous inviter à réfléchir sur le territoire où vous vous situez et, par ce geste, vous rappeler que les Peuples Autochtones occupent, utilisent et préservent ces terres depuis des millénaires. Nous souhaitons également reconnaître l'oppression exercée sur les territoires, les savoirs et les cultures des Premiers Peuples par ce qui est aujourd'hui appelé le Canada. En tant que Conseil scolaire, nous croyons ardemment que l'éducation contribue au processus de guérison et de réconciliation.

- 1. Ouverture de la réunion et appel nominal
 - 1.1. Absences autorisées
- 2. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.1. Déclaration de conflits d'intérêts
- 3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Réunion du CEDAU du 2 avril 2024 1-4
- 4. Suivis et questions découlant des procès-verbaux
- 5. Points de consultation
 - 5.1. Priorités du plan d'action de l'éducation autochtone pour 2024-2025 **5-28**
- 6. Points de recommandation au Conseil
- 7. Points d'information

7.1.	Plan pour la réussite des élèves	29-32
7.2.	Planification annuelle 2024-2025	33-35
7.3.	Rapport d'activités 2023-2024 - Programme de spécialiste-coach en appui	
	aux élèves autochtones 2023-2024	36-46
7.4.	Camp d'été destiné aux élèves autochtones	47-55

- 8. Questions des membres
- 9. Rétroaction sur la réunion
- 10. Levée de la réunion











PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU COMITÉ DE L'ÉDUCATION AUTOCHTONE (CEDAU) LE 2 AVRIL 2024

TENUE EN VIDÉOCONFÉRENCE

La présidence procède à la reconnaissance des territoires autochtones.

1. Ouverture de la réunion et appel nominal

La présidence déclare la réunion ouverte à 18 h 36 et procède à l'appel nominal.

PRÉSENCES:

Présidence : C. Stitt

Conseillères et conseillers scolaires : S. Boudreault

D. Labrèche

Membres de la communauté autochtone : M. Forgette

Z.G. Gagné

Élève: S. Smith Johnston

Secrétaire du Comité : A.H. Aïdouni

Direction du Service éducatif : D. Vielleuse

Conseillers pédagogiques : J. Cyr

C. Gagné

Secrétaire de séance : M. Morice

Observateurs:

Spécialiste coach en appui aux élèves autochtones : 1. Cousineau Représentante de l'Association des directions et des directions A Spoden

adjointes des écoles franco-ontariennes :

ABSENCES:

Membre de la communauté autochtone : Z.G. Gagné
Parent : T. Lemaire
Élève : K. Scott

Représentante de l'Association des directions et des directions adjointes

des écoles franco-ontariennes : C. Labrèche

1.1. Absences autorisées

Z.G. Gagné, C. Labrèche et K. Scott ont demandé que leur absence soit autorisée.

RECOMMANDATION 1

Le conseiller Labrèche, appuyé par la conseillère Boudreault, propose

QUE Z.G. Gagné, C. Labrèche et K. Scott soient autorisés à s'absenter de la réunion du CEDAU du 2 avril 2024.

Adoptée

2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration de conflit d'intérêts

2.1. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION 2

Le conseiller Labrèche, appuyé par la conseillère Boudreault, propose

QUE soit adopté l'ordre du jour de la réunion du CEDAU du 2 avril, tel que présenté.

Adoptée

2.2. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1. Réunion du CEDAU du 24 janvier 2024

En raison d'une erreur administrative, la réunion du 23 janvier 2024 a été tenue en l'absence de quorum. Afin d'en entériner officiellement les recommandations, la présidence propose de les adopter en bloc.

RECOMMANDATION 3

M. Forgette, appuyé par le conseiller Labrèche, propose

QUE soient adoptées les recommandations de la réunion du CEDAU du 24 janvier 2024, telles que présentées dans la note explicative présentée lors de la réunion du CEDAU du 2 avril 2024.

Adoptée

4. Suivis et questions découlant des procès-verbaux

Aucun suivi n'est en suspens.

5. Points de consultation

5.1. Planification annuelle du CEDAU 2024-2025

Les membres sont appelés à proposer, par le biais d'un questionnaire, des thématiques reliées au mandat du Comité pour l'année scolaire 2024-2025.

RECOMMANDATION 4

Le conseiller Labrèche, appuyé par la conseillère Boudreault, propose

QUE soit reçu le rapport SUR24-22 portant sur la planification annuelle 2024-2025 du CEDAU, présenté à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 2 avril 2024.

Adoptée

6. Points de recommandation au Conseil

6.1 Calendrier des réunions du CEDAU 2024-2025

Le secrétaire du Comité présente le rapport.

RECOMMANDATION 5

M. Forgette, appuyé par le conseiller Labrèche, propose

QUE soit reçu le rapport SUR24-21 portant sur le calendrier des réunions 2024-2025 du CEDAU, présenté à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 2 avril 2024.

QUE soit proposé au Conseil le calendrier des réunions du Comité de l'éducation autochtone pour l'année scolaire 2024-2025, tel que présenté lors de la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 2 avril 2024 :

- mardi 1^{er} octobre 2024 à 18 h 30
- mardi 28 janvier 2025 à 18 h 30
- mardi 1^{er} avril 2025 à 18 h 30

RECOMMANDATION QUI SERA PRÉSENTÉE AU CONSEIL

QUE soit adopté le calendrier des réunions du Comité de l'éducation autochtone pour l'année scolaire 2024-2025, tel que présenté lors de la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 2 avril 2024 :

- mardi 1^{er} octobre 2024 à 18 h 30
- mardi 28 janvier 2025 à 18 h 30
- mardi 1^{er} avril 2025 à 18 h 30

Adoptée

7. Points d'information

7.1 Plan d'action autochtone 2023-2024 - Mise à jour des axe 1 et 3

Le secrétaire du Comité et la directrice du Service éducatif présentent le sujet.

RECOMMANDATION 6

M. Forgette, appuyé par le conseiller Labrèche, propose

QUE soit reçu le rapport SUR24-23 portant sur la mise à jour des axes 1 et 3 du plan d'action autochtone 2023-2024, présenté à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 2 avril 2024.

Adoptée

8. Questions des membres

Aucune question n'est soulevée.

9. Rétroaction sur la réunion

La présidence félicite l'équipe pour tout le travail accompli et rappelle que la prochaine réunion du CEDAU aura lieu le mardi 1^{er} octobre 2024 à 18 h 30.

10. Levée de la réunion

RECOMMANDATION 7

Le conseiller Labrèche, appuyé par la conseillère Boudreault, propose

QUE soit levée la réunion du CEDAU du 2 avril 2024 à 19 h 36.

La présidence Le secrétaire du Comité

C. Stitt A.H. Aïdouni

Renvoi: Réunion du CEDAU

le 1er octobre 2024



RAPPORT SUR24-51 Rapport pour consultation

Comité de l'éducation autochtone le 1^{er} octobre 2024

DESTINATAIRES: Membres du Comité de l'éducation autochtone

EXPÉDITEUR: Christian-Charle Bouchard

Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier

PRÉPARÉ PAR : Amine H. Aïdouni

Surintendant de l'éducation

Dominique Vielleuse

Directrice - service éducatif

OBJET: Priorités du plan d'action de l'éducation autochtone pour 2024-2025

MISE EN CONTEXTE

Le Comité de l'éducation autochtone (CEDAU) a le mandat de :

- faire connaître les dossiers relatifs à la Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario (annexe A);
- recommander au Conseil les mesures que le Comité juge appropriées dans le but de valoriser, et d'améliorer le programme de l'éducation autochtone ;
- mieux faire connaître les cultures Premières Nations, Métis et Inuit.

RÉSULTAT ANTICIPÉ

Obtenir la rétroaction des membres vis-à-vis des priorités identifiées dans le cadre du *Plan d'action de l'éducation autochtone 2024-2025*.

ÉTAT DE LA QUESTION

La *Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario* appuie les élèves métis, inuits et des Premières Nations afin qu'ils puissent atteindre leur plein potentiel.

Le *Plan d'action de l'éducation autochtone* du CEPEO qui vise à concrétiser les attentes de la *Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario*, se décline en quatre axes :

- AXE 1 Appuyer les élèves
- AXE 2 Appuyer les enseignants
- AXE 3 Accroître l'engagement et la sensibilisation
- AXE 4 Utilisation des données pour soutenir le rendement des élèves

Par l'entremise de son Plan d'action, le CEPEO cible annuellement les actions et initiatives qui seront mises en place afin d'améliorer le bien-être et de créer des milieux d'apprentissage qui permettent aux élèves de s'épanouir et de réaliser leur plein potentiel.

L'annexe B présente la planification des priorités du *Plan d'action autochtone 2024-2025* du CEPEO.

Pour chaque axe du *Plan d'action de l'éducation autochtone*, les membres seront invités à s'exprimer sur les questions suivantes : Qu'est-ce qui est...

- à créer / à mettre en oeuvre / à transformer ;
- à bonifier / à amplifier / à magnifier ;
- à conserver / à maintenir / à protéger ;
- à cesser / à éliminer / à réduire.

INCIDENCES FINANCIÈRES

Sans objet

RECOMMANDATION

QUE soit reçu le rapport SUR24-51 portant sur les priorités du *Plan d'action de l'éducation autochtone 2024-2025*, présenté à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 1^{er} octobre 2024.

ANNEXES

- Annexe A : Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario
- Annexe B : Plan d'action autochtone 2024-2025



(https://www.ontario.ca/fr/page/gouvernement-de-lontario)

L'éducation autochtone en Ontario

Renseignez-vous sur le soutien accordé aux élèves des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit.

Aperçu

Nous nous engageons à travailler avec les partenaires des communautés autochtones et du secteur de l'éducation afin d'améliorer l'accès à l'éducation des élèves autochtones en Ontario et de favoriser la réussite et le bien-être des élèves des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit. Cet effort vise notamment à :

- réduire l'écart entre les élèves autochtones et l'ensemble des élèves en matière de rendement scolaire
- accroître la connaissance de tous élèves par rapport aux histoires, aux cultures, aux perspectives et aux contributions des Autochtones

Soutenir l'éducation autochtone dans les écoles et les conseils scolaires

Leaders pour l'éducation autochtone

Dans chaque conseil scolaire, une personne doit travailler à temps plein pour soutenir l'éducation autochtone. Les leaders pour l'éducation travaillent en étroite collaboration avec les directions des conseils scolaires, y compris les surintendantes et surintendants de l'éducation autochtone, le personnel et les conseils de l'éducation autochtone. Ils sont censés favoriser :

l'amélioration du rendement et du bien-être des élèves autochtones

 l'accroissement de la connaissance et de la compréhension, par tous les élèves, des cultures, des histoires et des perspectives des Premières Nations, des Métis et des Inuit

Conseils de l'éducation autochtone (CEA)

Les CEA aident les conseils scolaires et les écoles à forger des liens plus solides avec les collectivités, à échanger de l'information, à recenser les pratiques prometteuses et à intensifier la collaboration afin de favoriser le rendement et le bien-être des élèves des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit. Tous les conseils scolaires doivent se doter de structures formelles telles que des CEA pour soutenir l'éducation autochtone en leur sein.

Contactez votre conseil scolaire pour en savoir plus sur le conseil de l'éducation autochtone de votre localité.

Soutien aux élèves

Programme de mentorat pour la réussite scolaire des élèves autochtones

Certains conseils scolaires ont des mentors pour aider les élèves autochtones à obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario et à réussir la transition vers l'éducation postsecondaire, la formation ou le marché du travail.

Il s'agit d'un programme souple et adapté sur le plan culturel qui permet aux conseils scolaires de mettre en place un processus de soutien pour que les élèves autochtones réussissent à l'école.

Communiquez avec votre école pour savoir si votre conseil scolaire propose un mentor pour la réussite scolaire des élèves autochtones.

Programme des écoles secondaires alternatives offert par les centres d'amitié autochtones

En partenariat avec l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres (la fédération des centres d'amitié autochtones de l'Ontario) et les conseils scolaires locaux, le programme des écoles secondaires alternatives offre des activités pédagogiques adaptées

sur le plan culturel et des soutiens à l'apprentissage pour les élèves autochtones en voie d'obtenir leur diplôme. Le programme englobe les éléments suivants :

- approches et modes de connaissance autochtones
- apprentissage expérientiel dans la nature
- lien avec la communauté
- accès aux gardiens du savoir autochtone et aux aînés

Le programme est conforme à un modèle d'éducation qui tient compte des expériences traumatisantes. Le mieux-être et les approches holistiques sont donc au cœur de l'apprentissage.

Contactez votre conseil scolaire ou votre centre local d'amitié autochtone pour savoir si ce programme est offert dans votre région.

Auto-identification volontaire et confidentielle

Vous avez le droit de vous identifier de façon volontaire et confidentielle (https://www.ontario.ca/fr/page/guide-pour-lelaboration-de-politiques-dauto-identification-des-eleves-autochtones) comme membre des communautés des Premières Nations, des Métis ou des Inuit à votre école ou à celle de votre enfant si vous êtes :

- soit parent et/ou tuteur d'un élève autochtone
- soit élève autochtone, et si vous avez au moins 18 ans

Les écoles, les conseils scolaires et le ministère de l'Éducation utilisent ces informations pour que le financement et les programmes puissent cibler les forces et les besoins particuliers des élèves autochtones.

Communiquez avec votre école si vous souhaitez en savoir plus sur l'auto-identification volontaire et confidentielle des élèves autochtones.

Guide d'élaboration de politiques d'auto-identification des élèves autochtones

Pour obtenir des informations sur la manière dont les conseils scolaires peuvent élaborer une politique d'auto-identification volontaire et confidentielle des élèves autochtones,

consultez le guide d'élaboration de politiques d'auto-identification des élèves autochtones.

Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuit

Publié en 2007, ce cadre explique ce que l'Ontario veut faire pour soutenir les apprenants issus des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit. Il énonce deux grands défis à relever avant 2016 :

- améliorer la réussite des élèves des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit
- réduire l'écart entre les élèves autochtones et l'ensemble des élèves en matière de rendement

Lire le cadre (https://www.ontario.ca/fr/page/cadre-delaboration-des-politiques-de-lontario-en-education-des-premieres-nations-des-metis-et) .

Rapports d'étape

On dénombre trois rapports d'étape établis en fonction de dix critères de rendement. De 2007 à 2018, nous avons publié un rapport d'étape tous les trois ans.

Partenariats

Entente-cadre sur l'éducation

En août 2017, le ministère de l'Éducation a signé, avec les Premières Nations participantes, l'Entente-cadre sur l'éducation. Cette entente historique décrit les liens entre le système d'éducation Anishinabek et celui qui est financé par les fonds publics de la province, ainsi que les engagements pris par les parties pour soutenir:

• la transition des élèves entre les écoles des Premières Nations Anishinabek et celles du

système d'éducation financé par les fonds publics de la province

- la promotion de la langue et de la culture Anishinabek et la sensibilisation à l'histoire, aux perspectives et aux contributions des Premières Nations Anishinabek dans les écoles des Premières Nations Anishinabek et les écoles financées par les fonds publics de la province
- l'engagement et la participation des élèves, des parents, des familles et des collectivités dans l'atteinte de l'objectif d'améliorer le rendement et le bien-être des élèves

Metis Nation of Ontario (MNO)

En 2009, l'Ontario et la Métis Nation of Ontario (MNO) ont signé un protocole d'entente dans lequel ils s'engageaient à collaborer de façon permanente en vue d'améliorer les résultats des élèves métis de la province. Ce document préconise des relations collaboratives entre les communautés métisses, les conseils scolaires et les partenaires en éducation. Il faut pour cela reconnaître et préserver l'histoire, l'identité et la culture distinctes du peuple métis et tout ce qu'il contribue à l'Ontario. Le 15 décembre 2015, la MNO a signé un nouveau protocole d'entente avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Lire le protocole d'entente (http://www.metisnation.org/media/650663/mou_ministry-of-education_2015.pdf) (en anglais seulement). (PDF, 447 ko)

Nishnawbe Aski Nation (NAN)

Le 9 avril 2013, la Nishnawbe Aski Nation, le Canada et l'Ontario ont signé un protocole d'entente (https://www.sac-isc.gc.ca/DAM/dam-inter-hq-edu/staging/texte-text/nan_ont_mou_PDF_1365513867933_eng.pdff) (PDF, 158 ko; en anglais seulement) historique sur l'éducation des Premières Nations, dans lequel les parties se sont engagées à collaborer pour améliorer les résultats scolaires des élèves des Premières Nations dans les écoles gérées par les Premières Nations et financées par la province. Il s'agit de la première entente tripartite en éducation signée en Ontario. Les priorités d'action du protocole sont les suivantes :

- les services d'appui aux élèves
- l'amélioration du curriculum
- la gouvernance et l'administration

- les ressources humaines
- la participation des parents

Association of Iroquois and Allied Indians

Le 27 février 2017, le Canada, l'Ontario et l'Association of Iroquois and Allied Indians ont signé un protocole d'entente sur l'éducation des Premières Nations – la deuxième entente tripartite en éducation signée en Ontario – dans le cadre du Programme des partenariats en éducation. Le protocole a pour but d'améliorer :

- les résultats scolaires des élèves provenant des communautés des Premières
 Nations participantes
- les ressources éducatives existantes et la capacité professionnelle
- les connaissances et les pratiques exemplaires
- la sensibilisation au savoir autochtone et aux méthodes d'apprentissage des Premières Nations

Lire le protocole d'entente (https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1491319436940/1491319490241) .

Grand conseil du Traité n° 3

Le 14 mai 2021, le Grand conseil du Traité n° 3, le Canada et l'Ontario ont signé un protocole d'entente sur l'éducation des Premières Nations dans le cadre du Programme des partenariats en éducation. Le protocole d'entente porte sur les domaines prioritaires sélectionnés en collaboration avec le Grand conseil du Traité n° 3 et avec le gouvernement fédéral pour améliorer les résultats scolaires des apprenants qui relèvent du Grand conseil. Ces domaines sont :

- l'apprentissage précoce
- des ressources pédagogiques et d'apprentissage adaptées sur le plan culturel
- le perfectionnement professionnel
- l'établissement de relations
- les transitions
- le soutien aux partenariats et l'établissement de relations par l'approche réciproque en éducation et d'autres processus

Tungasuvvingat Inuit (TI)

Le 27 novembre 2017, le ministère de l'Éducation a officialisé sa relation de travail avec Tungasuvvingat Inuit (TI) en signant un protocole d'entente – le premier du genre signé entre la province et la communauté inuite. Ce protocole appuie :

- les liens de collaboration entre les communautés inuites, les conseils scolaires et les partenaires du secteur de l'éducation, afin de favoriser la réussite des élèves
- l'intégration de la culture, des valeurs et des traditions inuites dans l'élaboration d'initiatives d'éducation provinciales

Lire le protocole d'entente (http://tungasuvvingatinuit.ca/wp-content/uploads/2017/11/Signed-MOU-Nov.-27-2017.pdf) . (en anglais seulement) (PDF, 1,04 mo)

Renforcement des capacités des Inuit au sein des conseils scolaires

Ce programme soutient la réussite et le bien-être des apprenants inuit en aménageant un accès aux cours de langue et aux ressources qui favorisent la sécurité culturelle et intègrent la culture inuite dans les activités quotidiennes de la classe. Ce faisant, il vise à accroître l'équité relativement à l'admission des élèves dans le système scolaire, à lutter contre le décrochage et à améliorer les taux d'obtention de crédits et de diplômes.

Commission de vérité et réconciliation

Le 30 mai 2016, l'Ontario a publié Cheminer ensemble : l'engagement de l'Ontario à l'égard de la réconciliation avec les peuples autochtones

(https://www.ontario.ca/fr/page/cheminer-ensemble-lengagement-de-lontario-envers-lareconciliation-avec-les-peuples-autochtones) . Dans sa réponse au rapport de la Commission de vérité et réconciliation, l'Ontario a pris les nouveaux engagements suivants :

Soutien aux langues autochtones

La langue est le fondement de la culture. Les peuples autochtones possèdent une forte tradition de récits oraux qui doit être appuyée par un nouveau respect des langues autochtones et une meilleure compréhension de ces langues. Certains des rapports de la

Commission de vérité et réconciliation du Centre national pour la vérité et la réconciliation (https://nctr.ca/documents/rapports/?lang=fr) demandent la protection du droit aux langues autochtones, y compris l'enseignement des langues autochtones en tant que cours donnant droit à des crédits. Le ministère de l'Éducation s'engage à élaborer et à mettre en œuvre des programmes et des services qui soutiennent et reflètent les cultures et les langues des Premières Nations, des Métis et des Inuit.

Initiative « Anishinaabemodaa » - « Let's speak Ojibwe »

Depuis 2016-2017, le Ministère a fourni des fonds pour soutenir l'initiative communautaire « Anishinaabemodaa » – « Let's speak Ojibwe » (anciennement Ojibwe Language Revitalization Strategy), en partenariat avec le Rainy River District School Board (RRDSB), le Seven Generations Education Institute et SaylTFirst. L'objectif de l'initiative est de mettre au point des parcours permettant aux locuteurs d'ojibwe de devenir des éducatrices et éducateurs de la petite enfance et des enseignantes et enseignants certifiés. À ce jour, l'initiative a permis de soutenir et de propager l'apprentissage linguistique dans dix communautés des Premières Nations. De plus, elle a permis d'accroître considérablement le nombre d'apprenants de la langue ojibwe et de créer des voies permettant aux élèves du RRDSB de poursuivre cet apprentissage pendant leurs études supérieures tout en bénéficiant d'une admission préférentielle à la faculté d'éducation de Lakehead.

Curriculum

Nous travaillons avec des partenaires autochtones pour améliorer le curriculum de l'Ontario et soutenir l'apprentissage obligatoire relativement aux sujets suivants :

- les pensionnats indiens
- les traités
- l'héritage du colonialisme
- les droits et les responsabilités que nous avons tous les uns envers les autres en tant que personnes visées par les traités

Modification du programme-cadre

Compte tenu des appels à l'action n° 62 et 63 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, nous avons révisé le programme-cadre d'études sociales de la 1^{re} à la 6^e année, de celui d'histoire et de géographie de la 7^e et 8^e année et de celui d'études canadiennes et mondiales de la 9^e et 10^e année.

À la suite de ces révisions, l'apprentissage des perspectives, des cultures, des contributions et de l'histoire des Premières Nations, des Métis et des Inuit est devenu obligatoire pour tous les élèves de la 4^e à la 8^e année, puis de la 10^e année.

Le programme-cadre révisé est le fruit d'une collaboration avec des enseignants autochtones, des aînés, des gardiens du savoir, des sénateurs métis, des représentants des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit, des survivantes et survivants des pensionnats, des partenaires autochtones, du Conseil consultatif ministériel des élèves et d'autres intervenants en éducation.

En mai 2019, nous avons publié la version révisée du programme-cadre d'études des Premières Nations, des Métis et des Inuit de la 9^e à la 12^e année, qui a été mis en place auprès des élèves en septembre 2019. Ce programme permet aux élèves de mieux connaître les perspectives, cultures, contributions et histoires des Premières Nations, des Métis et des Inuit dans des domaines tels que l'art, la littérature, le droit, les sciences humaines, la politique et l'histoire.

Par ailleurs, l'Ontario a proclamé la première semaine de novembre comme Semaine de reconnaissance des traités afin de sensibiliser la population aux traités et aux relations qui en découlent.

Lire le curriculum

- Études des Premières Nations, des Métis et des Inuit de la 9^e à la 12^e année (https://www.dcp.edu.gov.on.ca/fr/curriculum/secondaire-etudes-des-premieres-nations-des-metis-et-des-inuits)
- Programme-cadre en langues autochtones
 (http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/nativelang.html) de la 1^{re} à la 8^e année (https://www.dcp.edu.gov.on.ca/fr/curriculum/elementaire-langues-autochtones) et de la 9^e à la 12^e année
 (https://www.dcp.edu.gov.on.ca/fr/curriculum/secondaire-langues-autochtones)

- Programme-cadre en études sociales, de la 1^{re} à la 6^e année; histoire et géographie, 7^e
 et 8^e année (http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/sshg.html)
- Programme-cadre en études canadiennes et mondiales, 9^e et 10^e année (https://www.dcp.edu.gov.on.ca/fr/curriculum/etudes-canadiennes-mondiales)

Ressources pédagogiques sur les traités

• Ressource sur la carte des Premières Nations et des traités de l'Ontario – Guide à l'intention du personnel enseignant (https://assets-us-01.kc-usercontent.com/fbd574c4-da36-0066-a0c5-849ffb2de96e/fcf270d4-5f76-4958-9ac8-4fbcc654fddc/ressource-carte-des-traites.pdf) (PDF, 448 ko)

Palier élémentaire

- Attentes et contenus d'apprentissage portant sur les traités et les revendications territoriales – de la 1^{re} à la 8^e année (https://assets-us-01.kcusercontent.com/fbd574c4-da36-0066-a0c5-849ffb2de96e/bf5ac92b-e86e-45bb-b0a7-9c6e1b6ebba5/attentes-contenus-traites-1re-8e-annee.pdf) (PDF, 868 ko)
- Activités pédagogiques pour la Semaine de reconnaissance des traités. Guide pédagogique pour les cours d'histoire de la 7^e et de la 8^e année (https://assets-us-01.kc-usercontent.com/fbd574c4-da36-0066-a0c5-849ffb2de96e/9afb9be8-7417-48d9-89fa-c6206fa1ad64/ressource-traites-7e-8e-annee.pdf) (PDF, 1,23 mo)
- Solutions à utiliser dans une salle de classe virtuelle (https://assets-us-01.kc-usercontent.com/fbd574c4-da36-0066-a0c5-849ffb2de96e/4fa40afd-b550-43b0-b7a0-d8425f52aeff/solutions-salle-de-classe-virtuelle.pdf) (PDF, 96 ko)

Palier secondaire

- Attentes et contenus d'apprentissage portant sur les traités et les revendications territoriales de la 9^e à la 12^e année (https://assets-us-01.kc-usercontent.com/fbd574c4-da36-0066-a0c5-849ffb2de96e/67fee36d-9138-42db-9141-d44dacab0227/Les%20trait%C3%A9s%20et%20les%20revendications%20territoriales_de%20la%209e%20%C3%A0%20la%2012e%20ann%C3%A9e_2022%20update.pdf) (PDF, 867 ko)
- Activités pédagogiques pour la Semaine de reconnaissance des traités. Guide pédagogique pour les cours de 10^e année. Civisme et citoyenneté (https://assets-us-

01.kc-usercontent.com/fbd574c4-da36-0066-a0c5-849ffb2de96e/2e6cc73a-fde3-491c-86de-

1ec19c9f32d8/Guide%20p%C3%A9dagogique%20pour%20les%20cours%20de%20la% 2010e%20ann%C3%A9e%20histoire%20et%20civisme%20et%20citoyennet%C3%A9_2 022.pdf) (PDF, 1,26 mo)

• Solutions à utiliser dans une salle de classe virtuelle (https://assets-us-01.kc-usercontent.com/fbd574c4-da36-0066-a0c5-849ffb2de96e/4fa40afd-b550-43b0-b7a0-d8425f52aeff/solutions-salle-de-classe-virtuelle.pdf) (PDF, 96 ko)

Approche réciproque en éducation

Dans le cadre de l'approche réciproque en éducation (ARE), lorsque les conditions pertinentes sont remplies, les conseils scolaires doivent :

- admettre à leurs écoles les élèves des Premières Nations qui vivent dans une réserve
- fournir un soutien financier aux enfants qui seraient normalement admissibles à titre d'élèves du conseil scolaire pour qu'ils fréquentent une école des Premières Nations

Pour veiller au respect des obligations du conseil scolaire, il faut répondre à certains critères d'admissibilité. Les Premières Nations et les élèves doivent présenter un avis écrit à l'école du conseil scolaire auquel l'enfant a l'intention de s'inscrire ou est actuellement inscrit.

Il est conseillé aux parents, tuteurs, élèves et/ou autres personnes autorisées de travailler avec leur bande, leur conseil tribal, leur autorité scolaire ou le gouvernement fédéral pour remplir le formulaire contenant l'avis écrit.

Dans le cadre de l'ARE, les Premières Nations et les conseils scolaires n'ont pas besoin de négocier et de conclure une entente sur les frais de scolarité de base.

Renseignez-vous sur l'ARE et sur les conditions d'admissibilité pour les Premières Nations et les élèves (https://www.ontario.ca/fr/page/lapproche-reciproque-en-education), et lisez une fiche d'information sur la façon dont les élèves peuvent participer.

L'ARE a été conçue en collaboration avec les partenaires des Premières Nations et les intervenants en éducation afin de faciliter l'accès à l'éducation et le choix des parents et

des tuteurs et d'améliorer la transition des élèves des Premières Nations entre les écoles financées par la province et celles administrées par les Premières Nations ou l'État fédéral en Ontario.

Reconnaissance des écoles des Premières Nations

Nous nous engageons à soutenir les élèves des Premières Nations et à reconnaître la nature unique des écoles administrées par ces dernières et par le gouvernement fédéral, afin de créer des possibilités pour les élèves des Premières Nations d'accéder aux programmes et aux services qui favorisent leur réussite et leur bien-être.

Nous nous appuierons sur la collaboration entre le système d'éducation financé par la province et les écoles administrées par les Premières Nations et financées par l'État fédéral pour renforcer ces relations, accroître les capacités et fournir des soutiens, par exemple pour améliorer l'accès au perfectionnement professionnel, aux mesures contre la COVID-19 et aux ressources pédagogiques.

Mis à jour : 10 novembre 2022

Date de publication : 07 décembre 2021



Plan d'action 2024-2025 Éducation autochtone

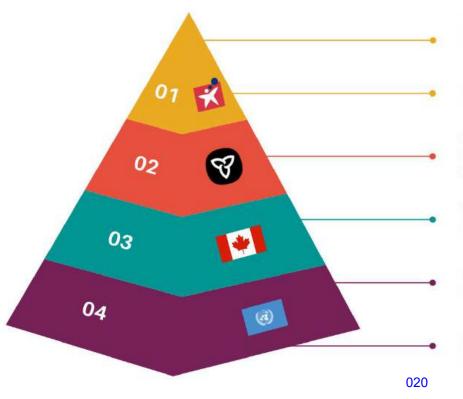
Priorités d'action CEPEO







Des obligations en éducation autochtone qui se reposent sur...



LE PLAN D'ACTION DU CONSEIL SUR L'ÉDUCATION AUTOCHTONE

LE PLAN STRATÉGIQUE 2020-2026 DU CEPEO

LE CADRE D'ÉLABORATION DES POLITIQUES DE L'ONTARIO EN ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS, DES MÉTIS ET DES INUIT (2007)

LA COMMISSION DE VÉRITÉ ET DE RÉCONCILIATION DU CANADA - 94 APPELS À L'ACTION (2015)

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

LA DÉCLARATION DES NATIONS UNIES SUR LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES (2007)



Plan d'action de l'éducation autochtone

But : Cibler des initiatives, des ressources et des mesures qui continuent à promouvoir l'engagement, à améliorer le bien-être et à créer des environnements d'apprentissage sécurisants qui encouragent les élèves Premières Nations, Inuit et Métis à s'épanouir et à atteindre leur plein potentiel.



AXE 1

Soutenir les élèves



Maintenir et développer des initiatives qui permettent d' être davantage à l'écoute des parents/familles autochtones afin de mieux répondre aux besoins des élèves autochtones



Multiplier les opportunités de réseautage entre les élèves autochtones et favoriser la participation de ces élèves à des activités reflétant leur identité culturelle



Maintenir et développer des initiatives d'appui et de soutien à la réussite éducative des élèves autochtones



Appuyer la transition des élèves autochtones vers le postsecondaire ou le marché du travail

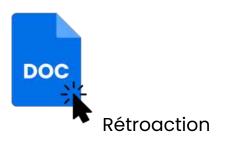
- Rencontres régionales, faites en présentiels tout au long de l'année scolaire, avec les parents autochtones
- Événement mensuel de reconnection culturelle avec l'appui de partenaires autochtones offerts aux élèves et familles
- Activités de développement du leadership des élèves autochtones
- Tutorats de soutien pour les élèves autochtones, y compris un soutien en numératie et en littératie

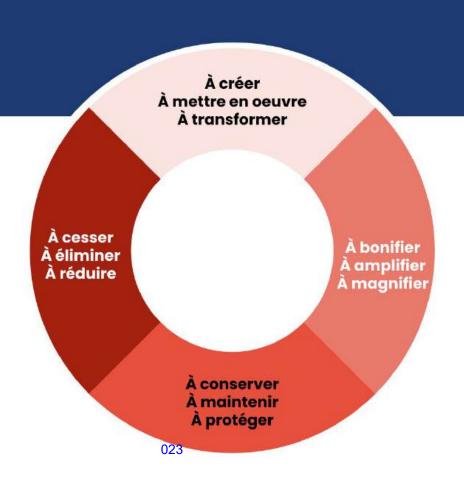
- Espace virtuel (classroom)
- Visites des institutions postsecondaires
- Plan de transition

Cadran de consultation



Soutenir les élèves





PRIORITÉS D'ACTION



Accompagner le personnel scolaire



Assurer une offre de service annuelle portant sur la décolonisation, l'autochtonisation et la réconciliation dans sa pratique professionnelle



Développer et maintenir l'accessibilité à des ressources pédagogiques portant sur l'éducation autochtone

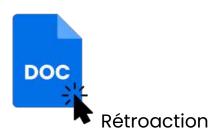
- Formation | La posture d'équité au coeur de l'environnement scolaire (animateurs culturels)
- Formation | La posture d'équité au coeur de l'accompagnement des élèves (EPE, TES)
- Cycle d'apprentissage | Répondre aux différentes attentes et contenus explicites en éducation autochtone du programme-cadre d'études sociales
- Cycle d'accompagnement | Vérité et réconciliation dans sa pratique professionnelle
- Création de webinaires en éducation autochtone destinés aux écoles
- Cycle d'accompagnement | Vérité et réconciliation en milieu scolaire (écoles)
- Présentation Autochtones 101 dans les écoles du CEPEO
- Cycle d'apprentissage : Introduction à l'éducation autochtone en contexte scolaire
- Séance de partage autochtone CÉDAU
- Financement d'une QA/QBA en éducation autochtone
- Plateforme 4 saisons de la réconciliation

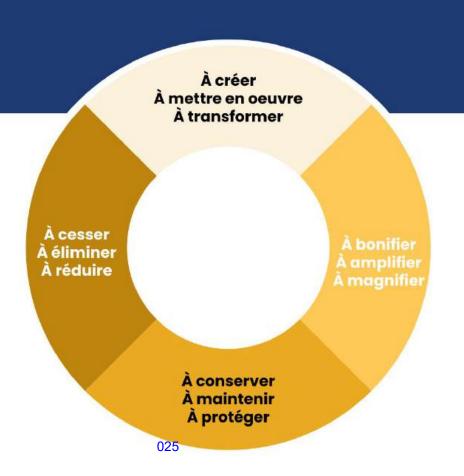
- Présentoirs du Vivre-Ensemble dans les bibliothèques des écoles
- Développement de la matrice curriculaire et fiches de ressources pédagogiques connexes
- Création et partage de ressources pédagogiques aux écoles et aux membres du personnel enseignant (Google Classroom, carte géante, oeuvres littéraires)
- Complétion et mise en oeuvre du Guide de validation des ressources pédagogiques
- Complétion et mise en oeuvre du Guide des pratiques sécurisantes pour un engagement authentique avec les partenaires et les communautés autochtones
- Maintenir le site web intranet Perspectives et éducation autochtone, les infolettres mensuelles ainsi que les guides pédagogiques en lien avec les journées autochtones du Calendrier du Vivre-Ensemble

Cadran de consultation

AXE 2

Accompagner le personnel scolaire





AXE 3

Accroître l'engagement et la sensibilisation



Favoriser l'autochtonisation des différents volets du service éducatif en nourrissant les projets de collaboration



Renouer et maintenir les liens avec les familles, les organismes et les communautés autochtones



Accompagner les élèves dans l'apprentissage de la vraie histoire des peuples autochtones au Canada, y compris les processus de colonisation, ainsi que les responsabilités liées à la réconciliation.

- Poursuivre les collaborations inter-service
- Volet EABP
- Pédagogie M-8
 - Apprentissage à l'extérieur
 - Citoyenneté autochtone et canadienne
- o Équipe de bliothechnicien.ne.s
- o Programme PIPNPE
- Services des communications site web et projets communautaires

- Solidifier et maintenir nos partenariats de consultation
- Créer, solidifier et maintenir les partenariats avec les Premières Nations avoisinantes et les organismes autochtones
- Assurer la présence de l'équipe aux événements communautaires autochtones

- Organisation d'événements systémiques destinés aux élèves des écoles
- Participation systémique des écoles aux activités organisées par les organismes externes spécialisés en éducation autochtone.
- Offre d'ateliers d'introduction aux langues autochtones (3e à la 12e année)

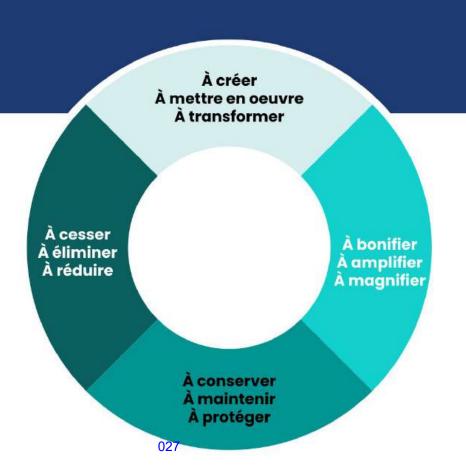
Cadran de consultation

AXE 3

Accroître
l'engagement et la
sensibilisation



Rétroaction







Comité de l'éducation autochtone (CÉDAU) Rencontre du 1er octobre 2024

Merci Migwech Nia:wen Marsi Nakurmiik Thank you









RAPPORT SUR24-59 Rapport pour information

Comité de l'éducation autochtone le 1^{er} octobre 2024

DESTINATAIRES: Membres du comité de l'éducation autochtone

EXPÉDITEUR: Christian-Charle Bouchard

Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier

PRÉPARÉ PAR: Marie-Josée Brosseau

Surintendante de l'éducation

OBJET: Plan pour la réussite des élèves

MISE EN CONTEXTE

Le Comité de l'éducation autochtone (CEDAU) a le mandat de recommander au Conseil les mesures que celui-ci juge appropriées dans le but de valoriser et d'améliorer le programme de l'éducation autochtone en plus de mieux faire connaître les cultures des Premières Nations, des Métis et des Inuit.

Il vise donc à :

- connaître les dossiers relatifs à la Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario;
- recommander au Conseil les mesures que le Comité juge appropriées dans le but de valoriser et d'améliorer le programme de l'éducation autochtone ;
- mieux faire connaître les cultures Premières Nations, Métis et Inuit.

ÉTAT DE LA QUESTION

La Loi de 2023 sur l'amélioration des écoles et du rendement des élèves a reçu la sanction royale le 8 juin 2023. Un des objectifs de cette réforme est d'accroître la transparence afin d'encourager une participation accrue des parents dans l'éducation de leur enfant, grâce au Plan pour la réussite des élèves et à un rapport public. En vertu de la Loi, les conseils scolaires doivent communiquer sur leur site public les progrès qu'ils ont réalisés en matière de promotion des priorités provinciales.

Le rapport a été publié sur le site Web du CEPEO le 2 avril 2024.

Le rapport sommaire offre aux parents, aux tutrices et tuteurs, aux élèves et aux communautés un aperçu du rendement du CEPEO en comparaison aux autres en fonction d'indicateurs liés aux principales priorités provinciales, soient :

- l'atteinte des résultats de l'apprentissage dans les compétences scolaires de base ;
- la préparation des élèves à la réussite ; et
- l'engagement et le bien-être des élèves

Les résultats du CEPEO et les résultats provinciaux pour chaque indicateur de rendement sont indiqués à la première page. Les résultats provinciaux englobent les données sur tous les élèves (de langues française et anglaise), à l'exception des indicateurs de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE), qui regroupent les données selon la langue d'enseignement respective de chaque conseil scolaire.

	•
ENCES	CILILL

Sans objet

RECOMMANDATION

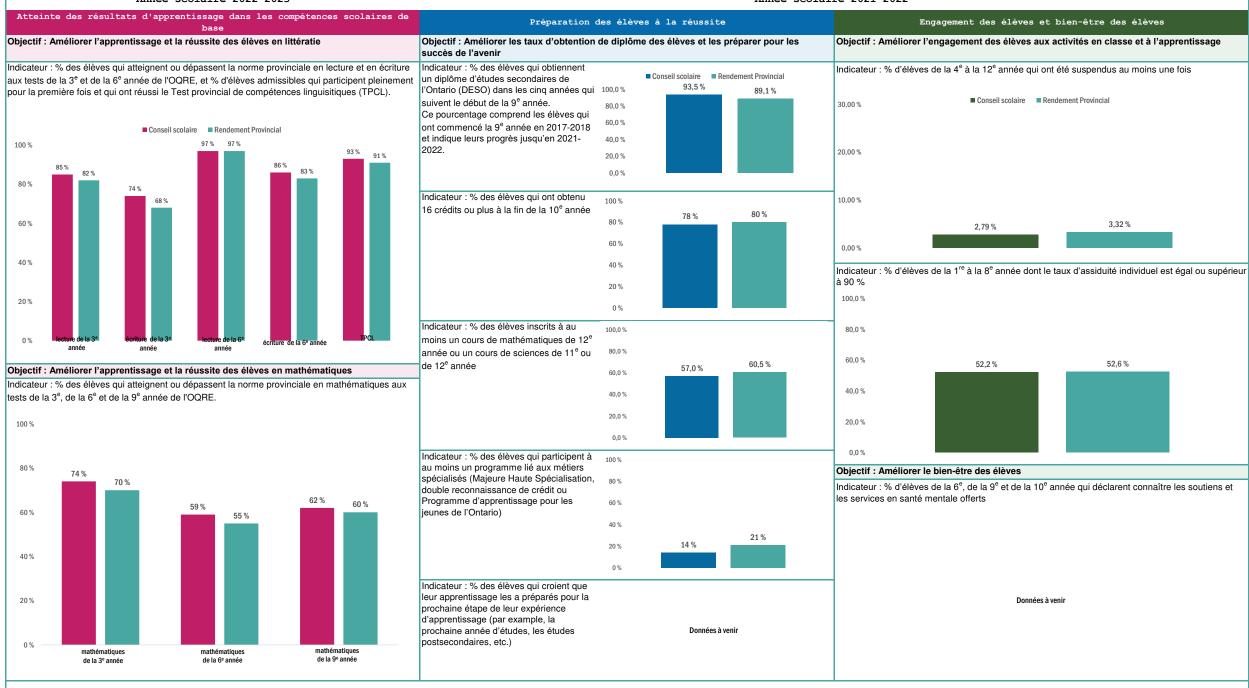
QUE soit reçu le rapport SUR24-59 portant sur le Plan pour la réussite des élèves, tel que présenté à la réunion du CEDAU du 1^{er} octobre 2024.

ANNEXE

Annexe A : Plan pour la réussite des élèves

Plan pour la réussite des élèves : CÉP de l'Est de l'Ontario

Année scolaire 2022-2023 Année scolaire 2021-2022



Source : Comme indiqué par les écoles dans le Système d'information scolaire de l'Ontario (SISOn), 2021-2022, et l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE), 2022-2023.

Plan pour la réussite des élèves : CÉP de l'Est de l'Ontario

riorités provinciales		Mesures et résultats		Quel est le rendement	Mesures que notre conseil scolaire prem
bjectif	Comment est-ce mesuré ?	Rendement du conseil scolaire	Rendement provincial Autres mesures des conseils scolaires	de notre conseil s scolaire ?	pour s'améliorer
tteinte des résultats de l	l'apprentissage dans les compétences scolaires d	le base, 2022-2023			
jectif : Améliorer apprentissage et la réussite s élèves en littératie	% des élèves qui atteignent ou dépassent la norme provinciale en :				
S CICVES CH IICCCIACIO	lecture au test de la 3 ^e année de l'OQRE	85 %	82 %		Formation au niveau de la science de la lecture;
	écriture au test de la 3 ^e année de l'OQRE	74 %	68 %		Accompagnement dans les écoles pour la mise en oeuvre du
	lecture au test de la 6 ^e année de l'OQRE	97 %	97 %		d'enseignement des notions fondamentales en lecture et d'éc
	écriture au test de la 6 ^e année de l'OQRE	86 %	83 %		Accompagnement des enseignants pour le nouveau prograr
	% d' élèves admissibles qui participent pleinement pour la première fois et qui ont réussi le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL)	93 %	91 %		cadre de français; Pistage de l'ensemble des élèves en français; Développement et utilisation d'une planification en spirale cor qui met l'accent sur les contenus d'apprentissage essentiel
ectif : Améliorer apprentissage et la réussite	% des élèves qui atteignent ou dépassent la norme provinciale en :				mathématiques; Formation et accompagnement offerts pour la mise en plac pratiques pédagogiques à fort impact en mathématique
élèves en mathématiques	mathématiques au test de la 3 ^e année de l'OQRE	74 %	70 %		Utilisation de stratégies spiralaires afin de favoriser la réten
	mathématiques au test de la 6 ^e année de l'OQRE	59 %	55 %		l'apprentissage en profondeur des concepts-clés mathémat
	mathématiques au test de la 9 ^e année de l'OQRE	62 %	60 %		Utilisation de la conception universelle de l'apprentissage d interventions ciblées et intentionnelles.
éparation des élèves à la		02 /6			interventions ciblees et intentionnelles.
ectif : Améliorer les taux					
btention de diplôme des ves et les préparer pour les cès de l'avenir	% des élèves qui ont obtenu 16 crédits ou plus à la fin de la 10° année	78 %	80 %		Création et maintien de réseaux d'enseignants responsa la réussite, de conseillers d'orientation et de coordonr
	% des élèves qui participent à au moins un programme lié aux métiers spécialisés (Majeure Haute Spécialisation, double reconnaissance de crédit ou Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario)	14 %	21 %		MHS afin d'offrir un appui différencié et élargi. Mise en place d'un processus de revendication de cr Utilisation d'un portfolio afin d'avoir un meilleur suiv l'itinéraire de l'élève;
	% des élèves qui obtiennent un diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) dans les cinq années qui suivent le début de la 9 ^e année	93,5 %	89,1 %		Participation à de nombreuses activités d'apprentissa l'expérience qu'elles soient organisées dans le cadre l'initiative Destination Réussite, de l'IJECT, des MHS o PAJO;
	% des élèves inscrits à au moins un cours de mathématiques de 12 ^e				Concertation inter-écoles afin d'augmenter l'accès
	année ou de sciences de 11 ^e ou de 12 ^e année	57,0 %	60,5 %		certifications des élèves MHS; Promotion des programmes auprès des élèves et pare
	% des élèves qui croient que leur apprentissage les a préparés pour la prochaine étape de leur expérience d'apprentissage (par exemple, la prochaine année d'études, les études postsecondaires, etc.)	Données à venir	Données à venir		 formation des conseillers d'orientation dans le domair métiers spécialisés; Accompagnement des enseignants des cours technologet la recherche d'employeurs partenaires.
gagement des élèves et b	ien-être des élèves, 2021-2022				
jectif : Améliorer engagement des élèves aux civités en classe et à apprentissage	d'élèves de la 1 ^{re} à la 8 ^e année dont le taux d'assiduité individuel est égal ou supérieur à 90 %	52,2 %	52,6 %		Formation à l'intention des équipes de direction sur les procédure de suspension, les facteurs atténuants et la discipline progressive; Création d'une formation sur la discipline progressive qui sera présent l'ensemble des enseignants;
	% d'élèves de la 4 ^e à la 12 ^e année qui ont été suspendus au moins une fois	2,79 %	3,32 %		Révision des plans de prévention de l'intimidation dans les écoles pour les actions de sensibilisation; Formations sur la prévention de l'escalade des comportements et sur création du lien d'attachement offerte aux techniciens en éducation sç
ectif : Améliorer le bien- re des élèves	% d'élèves de la 6°, de la 9° et de la 10° année qui déclarent connaître les soutiens et les services en santé mentale offerts	Données à venir	Données à venir		 Appui aux écoles de la part de la conseillère en éducation sur les straté raccrochage scolaire; Cycle d'accompagnement aux écoles pour le développement des comp de l'apprentissage socioémotionnel des élèves; Revu de la directive administrative en lien avec la fréquentation scolaire;

Source : Comme indiqué par les écoles dans le Système d'information scolaire de l'Ontario (SISOn), 2021-2022, et l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE), 2022-2023.



RAPPORT SUR24-64 Rapport pour information

Comité de l'éducation autochtone le 1^{er} octobre 2024

DESTINATAIRES: Membres du Comité de l'éducation autochtone

EXPÉDITEUR: Christian-Charle Bouchard

Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier

PRÉPARÉ PAR : Amine H. Aïdouni

Surintendance de l'éducation

OBJET: Planification annuelle du Comité de l'éducation autochtone 2024-2025

MISE EN CONTEXTE

Le Comité de l'éducation autochtone (CEDAU) a pour mandat de recommander au Conseil les mesures que celui-ci juge appropriées dans le but de valoriser et d'améliorer le programme de l'éducation autochtone en plus de mieux faire connaître les cultures des Premières Nations, des Métis et des Inuit. Il vise donc à :

- connaître les dossiers relatifs à la Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario ;
- recommander au Conseil les mesures que le Comité juge appropriées dans le but de valoriser et d'améliorer le programme de l'éducation autochtone ;
- mieux faire connaître les cultures Premières Nations, Métis et Inuit.

ÉTAT DE LA QUESTION

Les membres ont été appelés, lors de la réunion du Comité du 2 avril 2024 à proposer des thématiques reliées au mandat du Comité et qui lui permettraient de recevoir des informations sur les programmes et les services offerts aux élèves et de s'acquitter de ses responsabilités en formulant des recommandations au Conseil qu'il juge pertinentes et utiles.

L'Annexe A détaille les thématiques retenues pour les réunions 2024-2025 du Comité de l'éducation autochtone.

INCIDENCES FINANCIÈRES

Sans objet

RECOMMANDATION

QUE soit reçu le rapport SUR24-64 portant sur la planification annuelle 2024-2025 du CEDAU, tel que présenté à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 1er octobre 2024.

ANNEXE

• Annexe A : Thématiques des réunions pour l'année 2024-2025

PLANIFICATION 2024-2025 | Comité de l'éducation autochtone

RAPPORT	TYPE
1 OCTOBRE 2024	
Planification annuelle 2024-2025	Information
Rapport de la spécialiste coach en appui aux élèves autochtones 2023-2024	Information
Priorités du plan d'action de l'éducation autochtone pour 2024-2025	Consultation
28 JANVIER 2025	
Élection de la présidence	Élection
Mandat du CEDAU	Information
Mise à jour des axes (1, 2 ou 3 : choix déterminé ultérieurement)	Information
Autochtonisation du curriculum	Information
1 AVRIL 2025	
Mise à jour des axes (1, 2 ou 3 : choix déterminé ultérieurement)	Information
Calendrier des rencontres 2025-206	Recommandation au Conseil
Planification annuelle 2025-2026	Consultation



RAPPORT SUR24-63 Rapport d'information

Comité de l'éducation autochtone le 1^{er} octobre 2024

DESTINATAIRES: Membres du Comité de l'éducation autochtone

EXPÉDITEUR: Christian-Charle Bouchard

Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier

PRÉPARÉ PAR : Amine H. Aïdouni

Surintendant de l'éducation

OBJET: Rapport d'activités 2023-2024 : Programme de spécialiste-coach en appui

aux élèves autochtones

MISE EN CONTEXTE

Le CEDAU a le mandat de :

- faire connaître les dossiers relatifs à la Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario
- recommander au Conseil les mesures que le Comité juge appropriées dans le but de valoriser, et d'améliorer le programme de l'éducation autochtone;
- mieux faire connaître les cultures Premières Nations, Métis et Inuit.

ÉTAT DE LA QUESTION

Le *Plan d'action de l'éducation autochtone* du CEPEO, qui vise à concrétiser les attentes de la *Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario* se décline en quatre axes :

- AXE 1 Appuyer les élèves
- AXE 2 Appuyer les enseignants
- AXE 3 Accroître l'engagement et la sensibilisation
- AXE 4 Utilisation des données pour soutenir le rendement des élèves

En mai 2021, les modalités du Programme de spécialiste-coach en appui aux élèves autochtones a été mis en œuvre au CEPEO.

Ce programme vise le soutien scolaire, social et émotionnel de tous les élèves auto-identifié.e.s des communautés Premières nations, Métis et Inuits.

L'Annexe A présente le rapport d'activités de ce programme pour l'année scolaire 2023-2024.

INCIDENCES FINANCIÈRES

Sans objet

RECOMMANDATION

QUE soit reçu le rapport SUR24-63 portant sur les rapports d'activités 2023-2024 du programme de spécialiste-coach en appui aux élèves autochtones, tel que présenté à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 1^{er} octobre 2024.

ANNEXE

• Annexe A : Rapport d'activités 2023-2024 - Programme de spécialiste-coach en appui aux élèves autochtones



Comité de l'éducation autochtone (CÉDAU)

Rencontre du 1er octobre 2024

Rapport d'activités 2023-2024

Programme spécialiste-coach en appui aux élèves autochtones













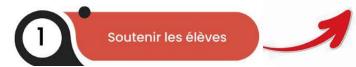
MEMBRE DE L'ÉQUIPE PROVINCIALE MARS 2024

Programme des accompagnateurs des Autochtones

pour l'obtention du diplôme

But – Aider les jeunes autochtones à obtenir un diplôme d'études secondaires de l'Ontario (EDU)

PLAN D'ACTION DE L'ÉDUCATION AUTOCHTONE



AXES



Accompagner le personnel scolaire



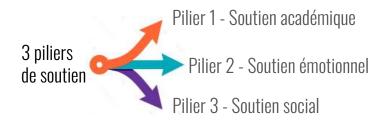


Objectifs

- améliorer les résultats globaux et augmenter les taux d'obtention de diplôme chez les élèves de ces communautés.
- □ créer des mesures de soutien qui offrent des milieux d'apprentissage équitables, adaptés à la culture, positifs et sûrs pour les élèves autochtones tout en renforçant le système d' éducation de l'Ontario
- □ Améliorer le bien-être des apprenants des Premières Nations, métis et inuits

039

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023-2024 **Mise en oeuvre du programme**

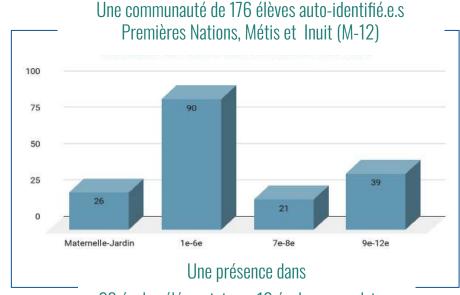


Posture CEPEO : Offrir un soutien culturellement sécurisant

Rassurer les familles quant à l'authenticité de la visée du programme Rassurer les parents quant à l'authenticité de nos préoccupations à l'égard des enfants

Établir le programme comme espace sécuritaire de rencontre et de partage Faire preuve d'une écoute soutenue des besoins des élèves et des familles





23 écoles élémentaires 12 écoles secondaires

040

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023-2024 **Modalités**



VISIBILITÉ DU PROGRAMME

Site web CEPEO
Communications courriels à tous les parents
Visites des élèves dans toutes les écoles
Rencontres parents-enseignants
Ateliers aux parents
Politique porte ouverte virtuelle
Accueil de demandes en tout temps - élèves,
parents et équipe-école

MODES DE RÉFÉRENCE

Équipe de la réussite
Équipe de direction
Équipe-école
Parents
École
Élèves

Communautés
autochtones

Équipe Éducation
autochtone CEPEO⁰⁴¹

Équipe éducatif

MONITORAGE DU PROGRAMME

Rapport annuel au Ministère Équipe responsable de la réussite des élèves (ERRE) Suivis hebdomadaires du service pédagogique Équipe de collaboration inter-service au besoin

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023-2024 **Pilier 1. Soutien académique**

Établir des relations positives avec les élèves autochtones en identifiant les obstacles et les solutions à l'apprentissage et à l'engagement des élèves

Données 2023-2024

Élèves rencontré.e.s dans les écoles 170 Familles rencontrées individuellement 48 Communications courriel - téléphone 1 000+ Élèves ayant exprimés un besoin 72



Rencontres individuelles d'élèves

Sécurité physique, émotionnelle et culturelle
Bien-être
Santé mentale
Sens d'appartenance à l'école
Engagement et motivation scolaire
Accumulation de crédits
Potentiel de diplômation

Rencontres de parents, tuteurs, familles

Présentation du programme Spécialiste-coach
Approbation du parent
Invitations à :
des activités dans la communauté
des rencontres de partage entre familles
accompagnement individuel

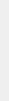
RÉSULTATS PILIER 1 - SOUTIEN ACADÉMIQUE 2023-2024

40 élèves en accompagnement continu

Les élèves ayant demandé du soutien :

- Reçoivent les soutiens en matière d'apprentissage
- Reçoivent les soutiens en matière de santé mentale
- Développent des relations positives avec la spécialiste coach
- Développent des relations authentiques avec le personnel scolaire
- Vivent une transition positive vers la 8e année ou le postsecondaire

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023-2024 **Pilier 2. Soutien émotionnel**





Faciliter l'accès et l'aiguillage de l'élève vers les ressources communautaires autochtones ou des services culturellement sécurisants

Organismes partenaires 2023-2024

Centre Wabano | Centre Kitigan Zibi |
Centre Omamiwinini Pimadjwowin |
Centre Ataqatigiit | Odawa Friendship Center
| Minwaashin Lodge

Créer des occasions de rencontres entre les élèves

- Connection et réseautage Élèves du camp culturel autochtone 2023
- Conférence Indspire pour les jeunes de 10e à 12e
- Activités de cuisine autochtone avec la chef Marie Claude Labelle, The MIx
- Activités de chant et danses Kanienkehaka au Native North American Travelling College

Favoriser l'aiguillage vers les services des communautés autochtones

- Santé mentale Anxiété Absentéisme
- Activités physiques
 - Camp 043

RÉSULTATS PILIER 2 - SOUTIEN ÉMOTIONNEL

Les élèves :

- Reçoivent les soutiens requis en matière de bien-être, de santé mentale
- Développent des relations positives avec le personnel scolaire
- Développent des liens avec des organismes communautaires
- Nouent des amitiés avec les pairs

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023-2024 **Pilier 3. Soutien social**



Communautés autochtones Kitigan Zibi Pikwakanagan Tyendinaga Akwesasne

Favoriser la participation des élèves et des familles à des événements autochtones en communauté

- Promotion des événements
- Organisation du transport
- Prise en charge financière
- Accompagnement

Participation 2023-2024

- Festival du printemps Sigwan à Madahoki
- Pow wow
 - Kitigan Zibi
 - Pikwakanagan avec la communauté algonquine
 - Tyendinaga
 - Kahnawake et Kanesatake avec les communautés Mohawk Kanien'kehà:ka

Aller à la rencontre des organismes autochtones

Centre Wabano | Centre Kitigan Zibi | Centre Omamiwinini Pimadjwowin | Centre Inuuqatigii P40 dawa Friendship Center | Minwaashin Lodge



RÉSULTATS PILIER 3 - SOUTIEN SOCIAL

Les élèves et les familles :

- augmentent leurs occasions de reconnection à la culture autochtone
- rencontrent des organismes autochtones
- développent des relations authentiques avec la spécialiste coach

Le CEPEO:

- apprend à mieux connaître les communautés autochtones
- développe des liens authentiques avec les communautés
- accroît un réseau de consultation en termes de perspectives autochtones

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023-2024 Un apprentissage continu!





Nous avons réussi à...

Développer un lien de confiance avec les élèves et les parents.

Développer notre réseau d'appui auprès des organismes communautaires

Nous rapprocher de certaines communautés autochtones afin de faciliter le

rétablissement du lien de confiance fragilisé

Développer des liens de confiance avec des membres de diverses

communautés autochtones

Nous persévérons à ...

Écouter les élèves, les familles dans l'expression de leurs besoins réels.

Intégrer une approche culturellement sécurisante lors des décisions et actions des membres des équipes-écoles

Développer notre réseau d'appui communautaire pour l'aiguillage des élèves, notamment en santé mentale

Établir un cercle d'adultes bienveillants

O4Augmenter les occasions de réseautage des élèves de l'ensemble des écoles Travailler à partir de données probantes







Comité de l'éducation autochtone (CÉDAU)

Rencontre du 1er octobre 2024



Merci

Nia:wen

Nakurmiik

















Rapport d'activités 2023-2024

Programme Spécialiste-coach en appui aux élèves autochtones



RAPPORT SUR24-66 Rapport d'information

Comité de l'éducation autochtone le 1^{er} octobre 2024

DESTINATAIRES: Membres du Comité de l'éducation autochtone

EXPÉDITEUR: Christian-Charle Bouchard

Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier

PRÉPARÉ PAR : Amine H. Aïdouni

Surintendant de l'éducation

OBJET: Camp d'été destiné aux élèves autochtones

MISE EN CONTEXTE

Le CEDAU a le mandat de :

- faire connaître les dossiers relatifs à la Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario;
- recommander au Conseil les mesures que le Comité juge appropriées dans le but de valoriser, et d'améliorer le programme de l'éducation autochtone ; et
- mieux faire connaître les cultures Premières Nations, Métis et Inuit.

ÉTAT DE LA QUESTION

Le *Plan d'action de l'éducation autochtone* du CEPEO, qui vise à concrétiser les attentes de la *Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario*, se décline en quatre axes :

- AXE 1 Appuyer les élèves
- AXE 2 Appuyer les enseignants
- AXE 3 Accroître l'engagement et la sensibilisation
- AXE 4 Utilisation des données pour soutenir le rendement des élèves

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, un partenariat a été réalisé avec l'organisme TMSI notamment dans le but de réaliser, à titre de projet-pilote, un camp d'été destiné aux élèves autochtones et ce, en collaboration avec le Centre Wabano.

Le camp, qui a eu lieu du 8 au 12 juillet, a accueilli 10 élèves du CEPEO issu.e.s des communautés autochtones qui ont pu bénéficier d'activités liées à l'exploration de sports et à la reconnection culturelle.

L'Annexe A présente le rapport des activités de ce camp d'été.

INCIDENCES FINANCIÈRES

Sans objet

RECOMMANDATION

QUE soit reçu le rapport SUR24-66 portant sur le rapport d'activités du camp d'été destiné aux élèves autochtones, tel que présenté à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 1^{er} octobre 2024

ANNEXE

• Annexe A : Camp d'été destiné aux élèves autochtones







Rencontre du ler octobre 2024

Camp d'été destiné aux élèves autochtones

Projet pilote







destiné aux élèves autochtones du CEPEO

Projet pilote Camp d'été destiné aux élèves autochtones



Un projet descollaboration

destiné aux élèves autochtones du CEPEO

Projet pilote

Camp d'été destiné aux élèves autochtones



DU 8 AU 12 JUILLET 2024

- Reconnection culturelle
- Exploration de sports
- **Dôme Louis-Riel**

Gratuit!

Les participants : 10 élèves du CEPEO et 20 en provenance du Centre Wabano

destiné aux élèves autochtones du CEPEO

Multi sports

Plein air

Lacrosse Soccer Basketball Football Athlétisme



destiné aux élèves autochtones du CEPEO



Reconnection culturelle

Atelier d'introduction des cultures autochtones
Présentation de l'histoire des chevaux spirituels Ojibwe
Atelier de tambour Feel the heartbeat
Atelier de capteur de rêve
Arts visuels



destiné aux élèves autochtones du CEPEO

Une très belle expérience!

Heureux du partenariat!

Occasion supplémentaire de favoriser la reconnection culturelle

Une action qui permet d'élargir notre cercle d'alliés et de solidifier des liens authentiques avec les élèves, les familles et nos partenaires







Comité de l'éducation autochtone (CÉDAU) Rencontre du ler octobre 2024

Merci Migwech Nia:wen Marsi Nakurmiik Thank you



